

Le Canada Musical.

VOL. 2.]

MONTREAL, 1^{ER} MAI 1875.

[No. 1.

A nos Abonnés, anciens et nouveaux.

Lorsque, en Août 1867, nous nous voyions forcé de suspendre, bien à regret, la publication de notre cher quoique modeste *Canada Musical*, nous nous bâtions d'ajouter que nous saisissons, avec bonheur, la première occasion favorable d'en reprendre la publication interrompue. Ce moment si ardemment désiré par nous et—nous osons nous en flatter—par cette petite mais généreuse phalange de lecteurs-amis qui nous avaient si cordialement aidé et soutenu de leurs encouragements lors de notre première apparition,—cette heure, disons-nous, semble enfin sonnée.

Que s'est-il donc passé dans le domaine de l'art musical pendant ces huit années d'un *tacet* absolu, pour nous autoriser à reprendre aujourd'hui notre plume, et, avec elle, l'espoir de ne la plus déposer que pour la confier à un successeur qui continuera un jour cette œuvre qui ne doit plus s'éteindre ? Notre pays se serait-il donc signalé autrement que dans la voie d'un progrès matériel, commercial et industriel incontestable ?

Laissant à des écrivains autorisés le soin de retracer le marche progressive des esprits et des lettres dans ces derniers temps, nous nous contenterons d'attirer simplement l'attention sur une série de faits artistiques accomplis au milieu de nous, et qui affirment hautement les aptitudes peu ordinaires de notre population—Canadienne-Française surtout—pour l'art musical, et établissent les succès éclatants qui ont dignement couronné les courageux efforts de plusieurs de nos jeunes compatriotes.

Donc, pendant que quelques rares professeurs expérimentés continuent à propager au milieu de nous, avec un zèle consciencieux, les principes d'une saine éducation musicale,—que plusieurs de nos hautes maisons d'éducation recourent au seul enseignement méthodique basé sur la connaissance indispensable des premiers rudiments et du Solfège, nous sommes appelés à saluer le retour, à différentes époques, de onze jeunes compatriotes qui, après avoir mis à profit les excellentes leçons des professeurs judicieux qui dirigeaient ici leurs études, avaient résolument entrepris, le plus souvent en présence de difficultés quasi-insurmontables, le voyage en Europe afin d'y confirmer, par une étude ardue, aidée de la comparaison éclairée, les débuts rassurants qu'ils avaient laissé entrevoir.

De ce nombre, cinq nous revenaient de Paris ; trois avaient suivi les cours du Conservatoire de Leipzig, un autre rapportait au Canada l'honorable distinction de Violon-Premier Prix du Conservatoire de Liège, deux autres enfin avaient plus particulièrement fixé leur séjour en Angleterre.

A l'heure qu'il est notre pays compte à Paris d'honorables interprètes de la théorie et de la pratique musicales dans la personne de deux jeunes Canadiens. L'un, M. Guillaume Couture, par son talent exceptionnel ne s'est fait ouvrir les portes, jusque là infranchissables, du Conservatoire que pour escalader du coup le premier rang des har-

monistes, l'autre, M. Calixte Lavallée, s'est affirmé là où l'on ne s'impose pas, par l'excellence et le charme remarquable de ses brillantes compositions, tant pour le piano que pour l'orchestre,—écrits dont les plus illustres maîtres de Paris ont gracieusement accepté la dédicace.

Mais ce qui a surtout contribué à donner droit de cité au Canada parmi les nations artistiques du monde c'est indubitablement la position élevée si glorieusement conquis par cette aimable enfant du sol, dont tant d'états et de cités de la République voisine nous disputent vainement l'honneur du berceau.

En effet, si la Suède s'enorgueillit d'avoir vu naître Jenny Lind et Nilsson, l'Angleterre la Paropa, l'Irlande sa Catherine Hayes, l'Allemagne la Sontag, l'Italie l'Alboni et la Pasta, la France la Mahbran, le Canada ne peut-il pas avec une égale fierté leur présenter son ALBANI Or, le pays qui peut se glorifier d'avoir donné le jour à une artiste aussi illustre, s'il acquiert le privilège de compter pour beaucoup dans la république des arts et des lettres, ne contracte-t-il pas, en même temps, des obligations et des devoirs qu'il doit s'efforcer d'acquitter ?

C'est en présence de ces faits, constatés avec bonheur,—et persuadé que nous sommes que le Canada a suffisamment grandi dans la voie du progrès artistique pour éprouver le besoin d'un organe, quelque modeste qu'il soit, plus spécialement consacré à la littérature et à la critique artistique,—que nous reprenons aujourd'hui la publication du *Canada Musical*.

Puisse ce bref exposé de notre pensée rencontrer un appui cordial et éclairé, propre à nous encourager dans les efforts incessants que nous proposons de faire afin de rendre le *Canada Musical* digne, sous tous les rapports de la confiance et du bienveillant patronage de ses nombreux lecteurs.

Mode de publication.

Le *Canada Musical* paraîtra le premier de chaque mois, par livraisons de 16 pages. Comme le présent, chaque numéro subséquent contiendra la revue des événements artistiques du mois,—les nouvelles musicales de l'étranger,—des correspondances, biographies et poésies musicales,—l'annonce des principales publications musicales du mois précédent,—le calendrier mensuel des organistes et directeurs de chœurs et DEUX PAGES DE MUSIQUE VOCALE OU INSTRUMENTALE.

Confiant dans les ressources que nous nous proposons d'exploiter et comptant sur les sympathies que ne peut manquer d'éveiller l'œuvre que nous entreprenons, nous adressons cette première livraison de la nouvelle série de notre Revue à la plupart de nos abonnés d'autrefois, ainsi qu'à un grand nombre d'amateurs dont le goût prononcé pour les arts et la littérature nous permet de croire que nous ne faisons pas, à leur égard, acte d'intiusion. Ceux qui cependant, après l'avoir parcourue, ne désireraient pas s'y abonner, voudront bien nous renvoyer ce premier numéro, en y inscrivant le mot "refusé," accompagné de leur nom autrement, ils seront considérés comme abonnés.